
Programme de Formation

Fondamentaux de la paie du personnel non médical

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Informations sur l'admission

Une expérience de quelques mois sur la paie hospitalière permet de mieux appréhender la formation



Public visé

Service des Ressources Humaines



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de concevoir, calculer et expliquer un bulletin de paie. Il maîtrisera le calcul des cotisations et les incidences sur le salaire net.



Description

- Connaître les bases juridiques de la rémunération
 - Généralités : Les éléments de la rémunération
 - Généralités : Le droit au traitement
 - Généralités : Le principe de parité
 - Généralités : Le bulletin et sa réglementation
- Connaître les composantes de la rémunération principale du statut "contractuel"
 - Le traitement de base
 - Le complément de traitement indiciaire
 - L'indemnité de résidence
 - Le supplément familial
- Connaître les composantes de la rémunération complémentaire du statut "contractuel"
 - Le régime indemnitaire
 - Quelques exemples : IHTS, GIPA, Indemnité spécifique
- Comprendre le calcul des charges sociales
 - Le régime général de sécurité sociale
 - Le plafond de la sécurité sociale
 - La CSG / CRDS
 - Indemnité compensatrice de hausse de CSG
 - Le FNAL
 - La retraite (Ircantec)
 - La Taxe sur les salaires
- Connaître les variations de la rémunération
 - Le temps de travail
 - Les régularisations
 - Les saisies
 - La grève
- Connaître les règles de la maladie des contractuels
 - La maladie ordinaire



- La grave maladie
- Les accidents de service
- Les congés maternité, paternité
- Les indemnités de sécurité sociale
- Connaître les avantages en nature
 - Les avantages en nature
- Connaître les composantes de la rémunération principale du statut "Fonctionnaire"
 - La nouvelle bonification indiciaire
- Connaître les composantes de la rémunération complémentaire du statut "Fonctionnaire"
 - Quelques exemples du régime indemnitaire
- Connaître les règles de la retraite du statut "Fonctionnaire"
 - La CNRACL
 - La RAFP
- Calculer le bulletin de salaire
 - Réalisation du bulletin de salaire du statut "Fonctionnaire"
 - Réalisation du bulletin de salaire : "Impact du temp partiel"
- Comprendre l'enchaînement de la maladie et son incidence en paie
 - La maladie ordinaire
 - Le congé longue maladie
 - Le congé longue durée
 - Le maintien à demi-traitement
- Comprendre les frais de déplacement / les frais de stage
 - Les frais de déplacements / missions
 - Les frais de stage

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques : réalisation progressive d'une fiche de paie

Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Travaux pratiques basés sur le cahier d'exercices

A la charge de l'établissement (formation sur site)

- Vidéoprojecteur
- Paperboard



Compétences visées

- Connaître les bases juridiques de la rémunération
- Connaître les composantes de la rémunération principale du statut "contractuel"
- Connaître les composantes de la rémunération complémentaire du statut "contractuel"
- Comprendre le calcul des charges sociales
- Connaître les variations de la rémunération
- Connaître les règles de la maladie des contractuels
- Connaître les avantages en nature
- Connaître les composantes de la rémunération principale du statut "Fonctionnaire"
- Connaître les composantes de la rémunération complémentaire du statut "Fonctionnaire"
- Connaître les règles de la retraite du statut "Fonctionnaire"
- Calculer le bulletin de salaire
- Comprendre l'enchaînement de la maladie et son incidence en paie
- Comprendre les frais de déplacement / les frais de stage



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.